

RE N° M2041210SI e-M101 CR-EN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'EXTREME-NORD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU DIAMARE

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE MAROUA 1<sup>er</sup>

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES  
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

FAR NORTH REGIONAL DELEGATION

\*\*\*\*\*

DIAMARE DIVISIONAL DELEGATION

\*\*\*\*\*

MAROUA 1<sup>er</sup>, COUNCIL

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDER BOARD OF  
PUBLIC CONTRACTS

## APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/AONO/C.MAROUA 1<sup>er</sup> /CIPMP/2021 Du 15/03/2021, EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE ET  
RECHARGEMENT DE LA ROUTE MAKABAY – MAYEL DENGUESDI-NGASSA  
DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : (BIP MINTP)  
EXERCICE 2021

IMPUTATION : 55 36 468 01 641311 2250  
AUTORISATION DE DEPENSE : IW05447

### 14. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Maire de la Commune de Maroua 1<sup>er</sup>, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux DE REPROFILAGE ET RECHARGEMENT DE LA ROUTE MAKABAY – MAYEL DENGUESDI-NGASSA,) dans la Commune de Maroua 1<sup>er</sup>, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord suivant la Répartition ci-après.

### 15. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier;
- Nettoyage et terrassements ;
- ouvrages

### 16. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments, Routes et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle

pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### **17. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021 du BUDGET COMMUNAL, sur les lignes d'imputation Budgétaires : \_\_\_\_\_ et l'Autorisation de Dépense pour un coût estimatif TTC de VINGT SEPT MILLION (27 000 000) Francs CFA.

#### **18. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de Maroua 1er.

#### **19. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de Maroua 1er, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de Maroua 1er.

#### **40. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

#### **41. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Secrétariat de la Commune de Maroua 1er, au plus tard le 29 JUIN 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°04/AONO/C.MAROUA 1<sup>er</sup> /CIPMP/2021 Du 15/03/2021, EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE ET  
RECHARGEMENT DE LA ROUTE MAKABAY – MAYEL DENGUESDI-NGASSA  
DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT : (BIP MINTP)  
EXERCICE 2021**

**IMPUTATION : 55 36 468 01 641311 2250  
AUTORISATION DE DEPENSE : IW05447**

*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

#### **42:Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent quarante mille(540 000 ) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

#### **43.Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 4 JUIN 2021 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Maroua 1er, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### **44.Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

#### **45.Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

#### **46.Evaluation des offres;**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ere</sup> étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres

ont été reconnues  
Techniquement qualifiées et administrativement conformes.  
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1- Critères éliminatoires**

#### **13.1.1 : Pièces administratives**

- a. Absence de la caution de soumission;
- b. Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- c. Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- d. Non-respect des modèles des pièces du DAO.

#### **13.1.2 : Offre technique**

- j) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- k) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- l) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante un (51).

#### **13.1.3 : Offre financière**

- j) Offre financière incomplète ;
- k) Pièces non conformes ;
- l) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

### **13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

- p) Présentation sur 4 critères ;
- q) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 10 critères ;
- r) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- s) La méthodologie d'exécution sur 17 critères ;
- t) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 10 critères.

### **47. Délai de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **48. Attribution du Marché**

Le Maire de la Commune de Maroua 1er , Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée technique, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **49. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Secrétariat de la Commune de Maroua 1er, dès publication du présent avis.

#### **50. Anti-corruption**

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

10 JUIN 2006  
Maroua, le \_\_\_\_\_

Le Maire de La Commune de Maroua 1er,

(Autorité Contractante)

#### **Ampliations :**

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET /DIAMARE (pour information)
- DDMAP/SMI (pour information)
- PRESIDENT/ CIPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour large diffusion)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES

